

INFO Réau

Janvier 2025 - n°68

Page 24

La commune organise un séjour au ski pour les enfants

7

QUE SE PASSE-T-IL À RÉAU ?

Rencontres élus / habitants

Les élus du Conseil Municipal vont au devant des habitants de la commune

12

DOSSIER DU TRIMESTRE

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Seize nouveaux jeunes élus en 2024

26

INFO PRATIQUE

La future mairie

Pourquoi ça n'avance pas ?



Sommaire

Que se passe-t-il à Réau ?	3
Dossiers du trimestre	9
Action sociale	13
Urbanisme et travaux	15
Vie associative	17
Autour de chez nous	19
La Vie à L'École	23
Infos Pratiques	25
Annuaire des professionnels	27

Ont participé à
ce numéro

Alain AUZET (Maire)

Farid BA IDRIS (Conseiller Municipal Délégué)

Christelle BONILLO (Secrétaire Générale)

Élodie CASPAR-MARTIAL (Communication)

Nathalie KLECZINSKI (Conseillère Municipale)

Angélique LETACHE (Maire-Adjointe)

Elisabeth PADUA (Maire-Adjointe)

Virginie PADUA (Conseillère Municipale)

Françoise PERREAU (Membre Bénévole)

Aurélie ROBIN (Assistante du Secrétariat)

Les associations réaltaises

Numéros Utiles

Mairie :

01 60 60 85 55

Centre Communal d'Action Sociale :

01 60 60 90 42

École de la Colombe :

01 60 60 30 74

Médecins d'Urgence :

Visites à domicile :

0825 56 77 00

Consultations à Vert-Saint-Denis :

0825 74 77 37

Commissariat de Moissy-Cramayel :

01 64 13 50 00

Police pluricommunale

Accueil physique du public :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

2 rue Pasteur - 77240 Vert-Saint-Denis

Téléphone 01 64 10 59 03

Mail : pm@vert-saint-denis.fr

Info Déchets

Bac vert : lundi

Bac jaune : mercredi

Bac marron : jeudi

La collecte des bacs marrons est suspendue depuis le 12 décembre 2024 et reprendra le 13 mars 2025.

Passage de la balayeuse :

jeudi 16 janvier 2025

jeudi 20 février 2025

Mentions

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de Rédaction

Création et mise en page : Méline KLECZINSKI Et Créatrice de

Contenus Siret : 90108397200017

Agenda du Trimestre

24 décembre

Messe de Noël à 22 h 30 à l'Église St Julien

13 janvier

Voeux du Maire et du Conseil Municipal, à la salle des fêtes à 19h

4 mars

Visite du Sénat pour les élus du Conseil Municipal, le CMJ et les CM2

5 mars

Repas des séniors

9 mars

Collecte animale organisée par Réau Jeunes

État Civil

Mariages

Aucun mariage à recenser ce trimestre.

Naissances

25.10.2024 : LAZZARD GALDZIO Ava (Liliane, Véronique)

25.11.2024 : FAU Maëva



Horaires de la mairie depuis le 4 septembre

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h à 18h
Mardi et Vendredi de 10h à 12h

En dehors de ces permanences, accueil du public uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jour de fermeture : le mercredi toute la journée.

Mairie de Réau

2 rue de la Croix des Anges
77550 Réau

01 60 60 85 55 / accueil@reau.fr

Site Internet : www.reau.fr



égales



Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 700 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2011



Si un mot devait caractériser ce dernier trimestre de l'année, c'est à coup sûr le mot "JEUNES"



Mot du maire

Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Nous avons l'impression que la rentrée scolaire de septembre vient d'être faite, et nous voilà déjà à Noël ! Cette trêve de Noël vient marquer l'achèvement d'une période de vie démocratique intense dans la commune. Comme nous nous y étions engagés, mes collègues élus et moi-même sommes venus à votre rencontre, à l'occasion de quatre matinées d'échanges entre élus et habitants. Nous nous sommes dit beaucoup de choses intéressantes et constructives, dont nous allons pouvoir nous inspirer pour préparer le budget 2025. Un cinquième rendez-vous nous a permis de présenter la commune aux nouveaux habitants, comme nous le faisons chaque année. Si un mot devait caractériser ce dernier trimestre de l'année, c'est à coup sûr le mot « JEUNES ». Réau a en effet un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) composés de 16 enfants, ainsi qu'un nouveau bureau de l'association « Réau Jeunes ». Résultat : on avait rarement vu autant de monde devant le monument aux morts, pour venir rendre hommage à nos anciens combattants, à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre. Quelle satisfaction !

Dans un domaine différent, l'inauguration du déconditionneur « Moulinot » et du premier « Corridor Autoroutier » de recharge dédié aux poids lourds électriques, sur l'aire de Galande sont venus confirmer notre engagement commun en faveur de la transition écologique et de la décarbonation du transport. Nous pouvons en être fiers ! Vous pouvez en être fiers !

Nous avons désigné la société CERAMO comme maître d'œuvre en charge du réaménagement de la zone du stade, déposé la demande de travaux pour la restauration du pignon de l'église et de sa porte, et nous avançons avec l'EPA Sénart (Établissement Public d'Aménagement) sur des projets que nous attendons tous (aménagement de la RD57, création d'un giratoire à l'entrée de Réau et construction du poste de garde à l'entrée du parc de l'A5).

A côté de ces réalisations attendues, nous continuons d'accompagner avec exigence l'EPA sur les deux projets majeurs de moyen terme que sont la ZAC de logements des « Prés Neufs » et le programme de réindustrialisation de Villaroche.

Noël est une période de joie, de fraternité et de paix. C'est tout ce que je vous souhaite, ainsi que, bien entendu, et avec un peu d'avance, une très belle année 2025, mais j'espère pouvoir vous le dire de vive voix à l'occasion de notre cérémonie des vœux le lundi 13 janvier prochain, à la salle des fêtes.

A très bientôt !

Alain Auzet

Bien fidèlement





De mémoire d'anciens, nous n'avons jamais vu autant de monde à Réau pour un 11 novembre.



Cérémonie du 11 novembre

"De mémoire d'anciens, nous n'avions jamais vu autant de monde à Réau pour un 11 novembre". Quelle jolie phrase pour vous remercier tous de votre présence lors de la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Merci aux élus présents, Olivier Faure, Député, Stéphanie Le Meur, Conseillère Régionale, Virginie Thorbor, Conseillère Départementale, les élus du Conseil Municipal, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, les enfants de l'École de la Colombe et leurs enseignantes. Merci également à l'Harmonie de Moissy-Cramayel, aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de Moissy-Cramayel, et aux représentants des Anciens Combattants, des Pompiers, de la Police Nationale, du Centre Pénitentiaire Sud Francilien pour avoir honoré, avec nous, la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions en femmes et en hommes libres. Une cérémonie qui fut, cette année, empreinte d'une émotion particulière, à la lecture de cette lettre très touchante par Monsieur le Maire :

Joseph Thomas a écrit le 5 août 1915 une lettre à son fils de 15 mois.

*Mon cher Armand,
Tu es encore bien jeune et tu ne peux pas comprendre ce qui se passe en ce moment : la guerre, ses horreurs, ses souffrances. Cette carte sera un souvenir de ton père, et il souhaite qu'à l'avenir les hommes soient meilleurs, et que semblable chose ne puisse plus arriver. Que jamais tu n'aies besoin, et sois forcé, de mener la vie que je subis en ce moment en compagnie de beaucoup de papas qui ont laissé, comme moi, de petits anges chez eux.*

Pour t'élever, on me dit que tu es bien pénible, mais tu te rattraperas de cela en étant dans quelques années un petit garçon bien gentil et obéissant. Le moment venu, je serai surement auprès de toi pour te diriger, mais si mon espoir était déçu, en mémoire de ce père que tu n'auras jamais connu, redouble de gentillesse pour ta mère et pour ceux qui t'élèveront. Devenu un homme, sois du nombre de ceux qu'on appelle les honnêtes gens. Sois bon pour ton prochain, ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'il te fut fait. Vénère ta mère, sois pour elle un soutien véritable. Rappelle-toi aussi que le vrai bonheur ne se trouve pas dans la richesse et les honneurs, mais dans le devoir vaillamment accompli, ainsi que les bonnes actions. Si le destin te donne des épreuves à subir, sois courageux et tu les surmonteras, mais si par malheur tu te laisses entraîner par le vice, les passions, relis vite mes conseils, ne te laisses pas aller à la dérive. Il n'y a que le premier pas qui coûte ; une fois entraîné par le courant, on roule de chute en chute, et il arrive qu'on ne peut plus se relever. C'est trop tard. Alors, arrivé à ce point, la vie est finie. Gâchée par sa faute. Et on n'est plus bon qu'à être la risée, ou montré du doigt par tout le monde, suivant le penchant qui a perdu l'homme.

J'espère n'avoir pas à rougir de toi car je sens que tu suivras le chemin de l'honneur. En attendant de pouvoir te choyer et caresser, je te fais, mon petit Armand, de grosses bises.

Le petit Armand ne reverra jamais son papa, puisque Joseph Thomas mourut au champ d'honneur 8 mois plus tard à Verdun, sans avoir eu de permission.



Une centenaire au Château...

Le 24 octobre, Alain Auzet, Maire de Réau, accompagné de Nathalie Kleczinski, Conseillère Municipale, ont honoré de leur présence le Château du Plessis-Picard pour célébrer le centième anniversaire de Madame Suzanne Brunet. Résidente depuis 2011, Madame Brunet est l'une des doyennes de l'établissement et l'une des plus anciennes résidentes aussi. Le Château du Plessis-Picard, situé à Réau, est une maison de retraite médicalisée offrant un cadre de vie agréable et des soins adaptés aux personnes âgées dépendantes. Nos anciens y coulent des jours paisibles entourés d'une équipe bienveillante et « aux petits soins ».

L'illumination du cèdre du parc de la Mairie

Le 3 décembre dernier, ce fut un moment chaleureux et convivial qui a réuni les habitants autour de chocolat chaud, de vin chaud, de cookies et de crêpes organisé pour la première fois à Réau. Une centaine d'habitants étaient présents pour partager cet instant qui a réchauffé les cœurs et les corps. Grâce à l'engagement de chacun, l'illumination du cèdre a été une véritable réussite ! Alain Auzet, Maire de Réau a lancé le décompte avec quelques enfants présents et remercié les habitants venus nombreux, ainsi que tous ceux qui ont contribué à l'organisation en un temps record : l'association Réau Jeunes, le personnel communal et les services techniques, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. De plus, la Municipalité remercie particulièrement la société ENTRA et son Directeur Christian Buywid, pour la magnifique mise en lumière du cèdre de la mairie, à titre gracieux. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec sans doute quelques surprises supplémentaires ! Merci à tous, et nous vous souhaitons une belle fin d'année !



Hommage à Mme Maurice



Mme Maurice était une personne très discrète, toujours soucieuse de ne pas déranger. Arrivée sur la commune en 1967, elle a commencé sa carrière en tant qu'agent d'entretien à l'ancien hôtel Les Essais en Vol dans le hameau de Villaroche. Après dix années à l'hôtel, elle a poursuivi sa carrière sur le camp d'aviation de Melun-Villaroche, où elle assurait l'entretien des avions. C'est également à Villaroche qu'elle a rencontré son compagnon, André Kimbert. Elle a ensuite fait don de sa maison à son fils unique pour s'installer à Durdy, où elle a vécu pendant 19 ans dans un appartement. Très appréciée de ses voisins, elle a marqué son entourage par sa gentillesse et sa discrétion. Mme Maurice nous a quittés cette année, et nous souhaitons lui rendre hommage à la demande de son fils, résident de Villaroche.

Que se passe-t-il à Réau ?

Les rencontres élus/habitants

La première rencontre s'est tenue à Ourdy le 26 septembre, seconde au bourg le 19 octobre, la troisième au Plessis-Picard le 26 octobre, et enfin la quatrième rencontre le 9 novembre à Villaroche. Ces quatre moments d'échanges entre les élus et les habitants ont été l'occasion de discussions enrichissantes dans une ambiance conviviale, autour d'un café. Ces réunions de secteurs nous ont permis de mieux cerner les besoins, les préoccupations, et les attentes des habitants. Les sujets abordés ont été variés, allant des projets d'aménagements urbains à la vie quotidienne dans la commune. Ces échanges sont essentiels pour renforcer le lien entre les citoyens et leurs représentants. Nous avons pris note des nombreuses suggestions et demandes exprimées par les habitants.



Portrait de Don Phil Schulze Dieckhoff, le nouveau prêtre de notre commune

En septembre dernier, Don Phil, succède à Don Vincent, nommé prêtre référent pour le secteur de Sénart centre. Un secteur qui se compose des communes de Lieusaint, Moissy-Cramayel et Réau rattachées au pôle missionnaire de Sénart à Savigny-le-Temple, confié par le diocèse aux prêtres de la communauté Saint-Martin. Cette dernière met l'accent sur la vie communautaire, sur le soin apporté à la liturgie célébrée dans sa forme latine et se caractérise par le port de la soutane. Don Phil est né à Aix-la-Chapelle, en Allemagne, en 1987. Il entame des études de droit et c'est pendant une année d'études à Paris qu'il fait connaissance de la communauté Saint-Martin et décide de s'orienter vers la prêtrise. Il débute ses études religieuses dans le Loir et Cher. Il effectue son année de diaconat dans le diocèse de Dijon avant d'être ordonné prêtre, le 24 juin 2017. Il est alors appelé à une nouvelle mission dans le diocèse de Fréjus-Toulon, au sein de la communauté de Fayence, puis pendant trois ans dans la région de Cologne. Il arrive à Sénart en 2023. Si vous le croisez, vous ne manquerez pas de remarquer sa grande taille et son sourire avenant ! A Réau, comme à l'accoutumée, il célèbre une messe mensuelle, le 3ème samedi à 18 h 30 ainsi qu'une messe, chaque mois au sein de l'EHPAD du château du Plessis-Picard de Réau destinée.

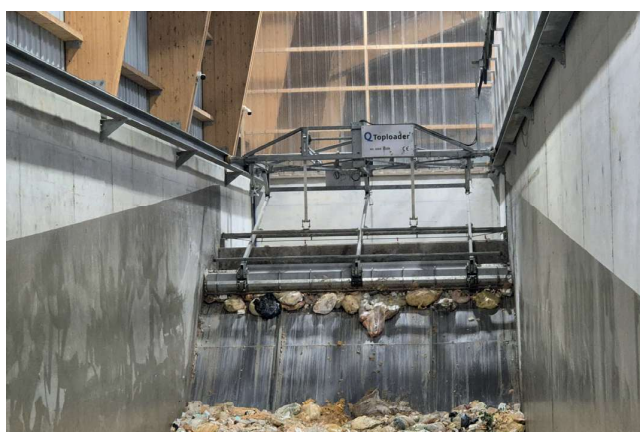
Cette année, Don Phil a décidé de célébrer une messe de Noël à l'église Saint-Julien de Réau le 24 décembre prochain à 22 h 30. Venez nombreux !



Inauguration du déconditionneur de déchets



Le 7 novembre 2024, le site Moulinot / Normal Soupe de Réau a été inauguré en présence de personnalités engagées dans la transition écologique et le recyclage des biodéchets. Parmi les participants figuraient Jean-François Delaitre, Président de Normal Soupe, Stephan Martinez, Président et Fondateur de Moulinot, Alain Auzet, Maire de Réau, Gilles Battail, Conseiller Régional d'Île-de-France représentant Valérie Péresse, Sébastien Roussel, Directeur de Moulinot Île-de-France et Valérie Joubin, Directrice Régionale Adjointe de l'ADEME, accompagnés de nombreux élus locaux et départementaux de Seine-et-Marne.



Ce site innovant est entièrement dédié à la collecte et au traitement des biodéchets, un enjeu essentiel pour la gestion des déchets en Île-de-France. Grâce à des processus de valorisation, Moulinot / Normal Soupe recycle les biodéchets pour les transformer en méthane, une énergie renouvelable ou en amendement pour les sols, contribuant ainsi à enrichir les terres agricoles. La commune de Réau, via la station Bio-GNV Engie du parc A5 alimentée par le méthaniseur, s'engage davantage dans une « boucle vertueuse ». Cette initiative incarne une solution durable pour un cycle de vie optimisé des déchets organiques, en accord avec les objectifs de l'économie circulaire et les valeurs écologiques de la région.



Cette inauguration marque une étape importante pour le développement de solutions de recyclage en Seine-et-Marne et met en avant la collaboration entre acteurs publics et privés pour un avenir plus respectueux de l'environnement.

Accueil des nouveaux habitants



Le samedi 19 novembre 2024, les élus ont accueilli les nouveaux habitants de Réau. Cette rencontre, organisée dans un esprit convivial, a permis de mieux faire connaître Réau à ses nouveaux résidents, tout en facilitant les échanges avec l'équipe municipale. Au programme : une présentation des élus, suivie d'un diaporama mettant en lumière les atouts de la commune, les projets déjà réalisés, ainsi que ceux à venir. Ce fut également l'occasion de découvrir les ambitions pour l'avenir de Réau et les services mis à la disposition des habitants. Pour conclure cette matinée, les participants ont partagé un moment agréable autour d'un café et des célèbres macarons de Réau, symbole gourmand de notre terroir. Un grand merci à tous les nouveaux habitants pour leur présence et leur intérêt. Nous espérons que ce moment d'échange a marqué le début d'une belle aventure à Réau !

Que se passe-t-il à Réau ?

Une caserne de pompiers à Réau dans les années 20

Dans les années 1920, la petite commune de Réau vivait encore au rythme des traditions et des engagements communautaires. Parmi les figures locales de l'époque, Monsieur Victorien Herbecq, Conseiller Municipal, commerçant et pompier volontaire, a marqué la vie du village par son implication et son sens du devoir. Il était également à la tête d'un commerce : le bar-tabac situé en face de la mairie actuelle. En effet, à cette époque, la Mairie se trouvait dans le bâtiment qui accueille aujourd'hui la Crèche.



Ce lieu, véritable carrefour de vie sociale, était non seulement un point de rassemblement pour les habitants, mais aussi un lieu stratégique pour les pompiers locaux. À cette époque, les casernes de pompiers dans les petites communes étaient souvent informelles, organisées autour de volontaires prêts à intervenir en cas de besoin. Le bar-tabac de Monsieur Herbecq aurait pu jouer un rôle dans l'organisation des secours et dans la coordination des efforts communautaires, reflétant l'esprit de solidarité de l'époque. Plus tard, sa fille Ginette et son époux Jean Decamp reprirent l'établissement, perpétuant ainsi cette tradition de lien social au cœur du village. Ce témoignage familial, inscrit dans un document d'époque, illustre non seulement l'histoire d'une famille profondément enracinée dans la vie de Réau, mais aussi celle d'un village où chaque individu contribuait à la communauté. Cette histoire met en lumière les connexions intimes entre le service public, l'engagement citoyen, et les petites entreprises locales qui structuraient la vie de nos villages il y a un siècle. Monsieur Herbecq, par son rôle de Conseiller Municipal et de commerçant, incarne cette époque où chacun participait à la résilience et au dynamisme de sa commune. Un souvenir précieux qui mérite d'être partagé et transmis aux générations futures.



*Nous remercions M. Bayon Michel, membre de la famille de M. Herbecq pour nous avoir transmis ces informations et les photos d'époque.

Marché de Noël au Château

Le 3 décembre dernier, la maison de retraite du Château du Plessis-Picard s'est parée de ses plus belles couleurs pour accueillir son marché de Noël. Autour de délicieux pancakes et de boissons chaudes, résidents, visiteurs et artisans ont partagé un moment empreint de chaleur et de festivité. Des artisans de Réau et d'ailleurs ont présenté leurs créations, offrant à tous une superbe occasion de découvrir des produits uniques et authentiques. Les résidents ont profité de cette ambiance joyeuse et conviviale, tandis que le personnel, particulièrement investi, a largement contribué au succès de cet événement ouvert à tous.

Ce marché de Noël a été bien plus qu'un simple rendez-vous festif : un véritable moment de bonheur et de partage qui a illuminé la fin d'année au Château du Plessis-Picard. Un grand merci à tous les participants et organisateurs !





L'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel célébrera en 2025 son 150^{ème} anniversaire.



L'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel (OHMC)

Le 23 novembre dernier, l'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel nous proposait son traditionnel concert de Sainte Cécile (patronne des musiciens) à la Rotonde à Moissy-Cramayel sur le thème des comédies musicales : morceaux choisis entre autres du chanteur de Mexico, du Roi lion, de Grease, Starmania etc. Un joli moment ! C'est aussi l'occasion de rappeler que l'OHMC nous accompagne fidèlement lors des cérémonies de commémorations des 8 mai et 11 novembre à Réau. Il se produit également dans des registres plus festifs comme au Domaine des Macarons lors de la fête de la musique.

L'OHMC célébrera en 2025 son 150ème anniversaire.

Voici son histoire telle que relatée dans son calendrier 2025 : Le 2 octobre 1875, quelques jeunes de la commune de Moissy-Cramayel se réunissent afin de créer une société musicale dont le but est l'étude de la musique instrumentale et « la réunion en entente cordiale afin de se procurer une distraction honnête et morale ». La fanfare compte au départ 20 musiciens et 3 répétitions par semaine sont prévues. Elle participe à toutes les animations de Moissy-Cramayel et de certaines communes et villages alentours. Après une interruption pendant les 2 guerres, la reprise est difficile, (4 de ses membres sont morts pour la France entre 1914 et 1918, le plus jeune avait 20 ans, et 2 autres lors de la seconde guerre mondiale) 7 musiciens sont présents en 1919 pour organiser la reprise avec un nouveau Directeur. La fanfare est présente lors de l'inauguration du monument aux morts le 27 juin 1920 à Réau. Le cinquantenaire est fêté le 21 juin 1925 avec un festival-concert toute la journée.

Le 27 avril 1946, Julien Dugardin (Chef de musique de 1946 à 1983) parvient à convaincre les anciens membres de rejoindre le groupe dans l'esprit de camaraderie qui animait la formation musicale avant-guerre. Cette reprise est une réussite et en 1950 les 75 ans de la fanfare sont fêtés à Moissy-Cramayel avec un festival de musique. Le centenaire de la fanfare le 15 juin 1975 est fêté avec la société musicale de Rosenfeld (ville jumelée avec Moissy depuis 1970) par un festival de musique. En 1977, la fanfare devient Harmonie de Moissy-Cramayel ce qui permet aux instruments à vent de rejoindre l'effectif et d'enrichir le répertoire. En 1986, André Garreau (ancien trompette solo de la garde républicaine) devient Directeur musical. Il est remplacé par Alain Spriet en 2001.

De nos jours, l'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel est présent aux cérémonies républicaines, il organise chaque année un grand concert au Théâtre de la Rotonde en invitant des partenaires associatifs, et participe à de nombreuses animations et concerts extérieurs ainsi qu'aux fêtes de jumelage avec Rosenfeld. Une ambiance conviviale et de passion pour la musique règne au sein de l'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel, grâce à une famille de musiciens, les Spriet. Cette dernière est très investie depuis plus de 40 ans ainsi que son Président, Didier Turba. L'effectif du groupe augmente peu à peu et toutes les tranches d'âge sont représentées ce qui promet un avenir serein à notre orchestre.



Pourquoi donner son sang est important ?



Donner son sang est un acte de citoyenneté qui ne devrait jamais prendre de pause. Face à la baisse des dons et à la constance des besoins, votre contribution est plus précieuse que jamais. Mobilisons-nous pour assurer que les réserves de sang restent suffisantes et que chacun puisse recevoir les soins dont il a besoin.

Trois raisons de donner son sang toute l'année :

1. Sauver des vies

La raison la plus évidente et la plus noble de donner votre sang c'est de sauver des vies. Chaque don de sang peut aider jusqu'à trois personnes.

2. Les réserves sont basses

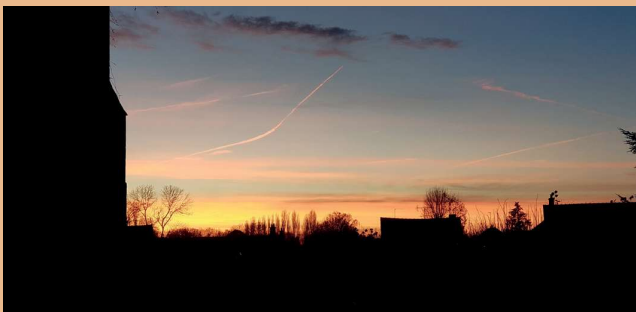
En cette fin d'année, les réserves de sang sont basses. Pourtant, les besoins, eux, ne diminuent pas. En donnant votre sang, vous contribuez à maintenir des réserves suffisantes pour faire face à toutes les urgences.

3. Un acte de solidarité

Donner son sang c'est un geste simple mais puissant de solidarité. C'est une manière de montrer que vous vous souciez des autres et que vous êtes prêts à aider.

Les Réaltais partagent leurs photos

Nos habitants continuent de nous surprendre avec leurs magnifiques clichés. Dans ce numéro, nous avons choisi de mettre en lumière plusieurs superbes photos capturées dans notre village par Anne-Christine Vivès Troublé et Élodie Caspar-Martial que nous remercions au passage pour leur contribution !



Vous pouvez partager vos photos en nous les envoyant par message privé sur la page Facebook de la commune : [Réau Actualités](#) ou par mail à reau.actualites@gmail.com. Nous vous remercions de joindre une autorisation de publication à votre mail ou message privé.

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Une nouvelle ère s'ouvre pour la démocratie participative à Réau ! La commune est fière d'annoncer la nouvelle composition du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), offrant ainsi aux jeunes Réaltais l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie de leur village.

Des élections à l'école primaire de La Colombe :

Pour donner vie à ce projet ambitieux, des élections ont été organisées directement dans l'école primaire par des enseignantes. En présence du Maire et des élus encadrants, les élèves ont ainsi eu l'occasion de désigner leurs représentants au sein du CMJ. Cette initiative vise à encourager l'engagement citoyen dès le plus jeune âge et à permettre aux enfants de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes de Réau, en collaboration avec l'école de La Colombe, incarne l'engagement résolu de la commune envers sa jeunesse et sa démocratie locale. En unissant leurs ressources et leurs efforts, Réau investit dans un avenir fondé sur les valeurs de l'éducation, de la participation et de la responsabilité citoyenne, garantissant ainsi un développement harmonieux et durable de la communauté.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est composé de seize élus :

- Mathilde Alves Ramos CM2
- Timothée Brulu CE2
- Selma Chabane CM2
- Eden Epalle Noundjam CM2
- Lucia Facchini CE2
- Carla Ferreira CM2
- Naelia Kombo Goma CE2
- Irina Kouka Bietha CMI
- Océane Mandin CMI
- Faty N'Dongo CE2
- Jade Noté CE2
- Inès Padua CMI
- Augustin Proffit CE2
- Ilan Sintes CMI
- Gabryel Tamura CMI
- Hayden Tissier CM2

Un lieu d'apprentissage et d'expression :

Le CMJ sera un véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Les jeunes élus pourront :

- Proposer des projets en soumettant des idées pour améliorer la ville, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'environnement ou de la vie sociale.
- Participer à des décisions en s'associant aux décisions municipales qui les concernent et ainsi faire entendre leur voix.
- Développer leurs compétences en optimisant des compétences clés telles que la communication, le travail en équipe et le sens des responsabilités.

Un partenariat fort avec la municipalité :

La municipalité de Réau est pleinement engagée aux côtés des jeunes élus. Des élus adultes seront présents pour encadrer et accompagner les jeunes dans leur mission et les aider à mener à bien leurs projets. "Nous sommes convaincus que ce Conseil Municipal des Jeunes sera un véritable atout pour notre commune. Il permettra aux jeunes de se sentir acteurs de leur village et de contribuer à son développement." précise le Conseiller Délégué au Conseil Municipal des Jeunes, Monsieur Ba Idriss Farid. En bref, la création du Conseil Municipal des Jeunes à Réau est une excellente nouvelle qui témoigne de la volonté de la commune de faire de la jeunesse une priorité. Ce projet promet d'être riche en apprentissages et en échanges, et nous sommes impatients de découvrir les idées innovantes que les jeunes élus vont nous proposer.





En cas d'épisode de grand froid il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles

Action Sociale

Aide au permis B

Le CCAS peut participer aux frais de permis B ou de conduite accompagnée des personnes âgées de 26 ans au maximum et domiciliées depuis plus de six mois sur la commune.

- Participation de 150 € à la formation théorique et pratique
- Cette participation sera versée en une seule fois par personne et pour une première présentation aux examens de formations théoriques et pratiques

La participation du CCAS ne pourra pas dépasser 30 % du reste à charge toutes autres aides déduites.

Pièce à fournir :

- Facture acquittée de l'auto-école
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Attestation de réussite aux formations théoriques et pratiques
- Attestation CAF, CE, CG, CNAS, etc.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Vigilance grand froid

En cas d'épisode de grand froid, il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles. Pour les personnes âgées, les températures glaciales provoquent la diminution de la perception du froid, l'altération des vaisseaux et de leur réactivité ou encore la diminution de la masse musculaire. Chez les seniors présentant des troubles cardiaques, une insuffisance respiratoire, une difficulté à faire face aux activités de la vie quotidienne ou souffrant de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, les risques sont encore plus élevés.

Comment prévenir les risques liés au froid ?

Limitez au maximum les activités extérieures lorsqu'il fait froid et si vous devez absolument sortir, respectez les conseils suivants si vous êtes âgés :

Aide à l'accueil de loisirs

Le CCAS peut participer aux frais de l'accueil de loisirs des enfants domiciliés à Réau, et scolarisés jusqu'en CM2 pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

▪ À partir de 2 jours de fréquentation et de 20 jours maximum dans l'année en cours dans un accueil de loisirs (Réau ou autres). Dans le cas d'un accueil en dehors de la commune, l'aide s'applique sur la base du tarif de l'accueil de loisirs de Réau.

- Couple avec enfants : tarif unique de 2 € par jour
- Famille monoparentale : tarif unique de 3,50 € par jour

Pièces à fournir :

- Facture acquittée de l'inscription
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Aide sous conditions de ressources et réservée aux enfants domiciliés sur la commune

▪ Sortez le moins possible ou uniquement pour les sorties impératives et pensez à faire ou faire faire vos courses pour une longue période ou sollicitez de l'aide auprès de votre entourage ou d'une aide à domicile

- Pensez à vérifier que vous avez vos médicaments pour une durée suffisante
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à quelqu'un de votre entourage
- Chauffez votre maison pour que la température ne descende pas en dessous de 19°
- Mangez copieusement
- Évitez de vous reposer trop près du chauffage

Si vous devez sortir

- Mettez des vêtements chauds et pensez à prendre des chaussures imperméables et antidérapantes
- Prévenez quelqu'un si vous prévoyez de partir longtemps



Le permis de construire pour la restauration du pignon de l'église et de la porte d'entrée a été déposé à la fin du mois d'octobre.

La révision du PLU

La première étape de la révision du PLU est l'adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Le PADD présente les grandes orientations de la commune pour les quinze années à venir. Dans le cadre de la concertation mise en place par la commune, le projet de PADD a été présenté aux « PPA » (personnes publiques associées) le jeudi 14 novembre. Il a également été présenté aux élus du Conseil Municipal le mardi 26 novembre, à l'occasion d'une commission générale. Il fera ensuite l'objet d'un débat en séance du Conseil Municipal puis le projet sera présenté lors d'une réunion publique.

Réfection d'une partie de l'Église

Le permis de construire pour la restauration du pignon de l'église et de la porte d'entrée a été déposé à la fin du mois d'octobre. Préparé par le cabinet AEDIFICIO, il est désormais en cours d'instruction par les services de la DDT (Direction Départementale du Territoire) et de l'UDAP 77 (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine). Un fois le permis obtenu, AEDIFICIO accompagnera la commune dans le lancement de la consultation pour désigner les entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux.

Rétrocession de l'allée d'Esseaune

La commune a engagé les démarches qui mènent à la rétrocession de l'Allée d'Esseaune dans le domaine communal. Une mission complémentaire a été confiée à l'étude notariale « Breton » afin de lui permettre de récupérer auprès des propriétaires les documents nécessaires à la rétrocession, préalable nécessaire à la finalisation du dossier.

Lotissement des Épinettes, vers une solution à l'amiable ?

Les colotis du lotissement des Épinettes, aménagé par la société NEXITY Foncier Conseil, sont confrontés depuis plusieurs années à une situation ubuesque : la route est en effet anormalement dégradée, affaissée, voir fissurée. Ces malfaçons sont dues à un défaut dans la réalisation des travaux de l'entreprise de Variés et Réseaux Divers (VRD). Les habitants sont en contact avec des interlocuteurs de NEXITY depuis des mois. Des promesses ont été tenues, mais jamais honorées. Ils ont décidé d'écrire à la Directrice Générale de l'entreprise, ce qui a visiblement fait bouger les choses...

Une réunion a été organisée le 28 octobre dernier, entre les riverains et la Direction Régionale de l'aménageur. La commune a mis la salle des fêtes à disposition pour l'occasion. Monsieur le Maire a souhaité être présent à cette réunion, aux côtés des plaignants, pour réaffirmer le mécontentement de la commune. Une réelle prise en compte de la situation par NEXITY a été notée, avec un calendrier concret des démarches à effectuer jusqu'aux travaux à mettre en œuvre. Dans le respect des engagements pris lors de la rencontre, des carottages ont été faits depuis. A noter également que NEXITY a accepté de restituer par anticipation les dépôts de garanties versés par les colotis, avant Noël.

Aménagement de la "zone stade"

Nous vous l'annonçons dans un précédent numéro de l'Info-Réau, la commune souhaite améliorer, étendre et diversifier son offre en équipements sportifs autour des installations existantes, et a ainsi décidé de lancer une consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre. Celui-ci sera chargé de concevoir le projet d'aménagement d'une zone de loisirs, autour du stade. Deux entreprises ont répondu à la consultation, et c'est l'entreprise CERAMO, installée à Montereau-sur-le-Jard, qui a été retenue. La commune a déjà travaillé avec ce cabinet, il y a quelques années, dans le cadre de l'aménagement des abords du lotissement de Villaroche.



Le cabinet CERAMO a désormais la mission de conception et de faisabilité de ce projet, avant d'engager par la suite sa mise en œuvre. Plus précisément, il s'agira d'affiner la programmation attendue, de produire les plans d'aménagements, de construction et de paysage-ment, d'établir un calendrier de réalisation et de définir une estimation prévisionnelle de l'ensemble. La mission se découperait en deux étapes comme suit :

- Etudes préliminaires (EP) : Etudes de programmation et de définition des besoins.
- Etudes d'avant-projet (AVP) : Scénarii d'aménagements suivant les attendus de la commune et ce qui ressortira des études préliminaires, calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en tranches fonctionnelles, estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux.

Transfert de la route du Camp

Le CVOI (Chemin Vicinal) et la route du Camp connaissent un trafic routier important, compte tenu de l'installation de plusieurs entreprises sur le site de l'aérodrome de Villaroche. La circulation des poids lourds s'est notamment intensifiée, entraînant une détérioration rapide de la chaussée. La commune doit en conséquence intervenir régulièrement pour des réparations ponctuelles. Ce qui représente un coût cumulé important.

C'est pourquoi il a été demandé à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, un transfert de la voirie dans le domaine intercommunal. Ce transfert est à l'étude par les services de GPS, qui doivent notamment établir un diagnostic de l'état de la chaussée, et définir le montant de la compensation financière qui sera demandé à la commune.

Un Noël enchanté par l'APE

Le 7 décembre, l'association des parents d'élèves conviait tous les réaltais à leur fête de Noël à l'école. Les enfants de CE1, CE1-CE2, CMI et CE2-CM2 ont débuté les festivités avec leur chorale. Puis la Reine des Neiges et Spiderman ont dansé et déambulé dans l'école pour le plaisir des petits et des grands; pour finir avec la visite du Père Noël, à qui les enfants ont pu laisser leur lettre de souhaits. L'association souhaite remercier tous ses adhérents, la Directrice, les maîtresses Célia et Séverine, Karen et Liza du périscolaire. Ainsi que le service technique de la mairie et toutes les personnes qui sont venues et qui ont commandé un sapin. Un grand merci également au comité des fêtes pour son aide et sa collaboration. Les bénéfices de cette journée ont permis de financer le spectacle de cirque du 9 décembre à l'école. Rendez-vous en 2025 !



Collecte Animale par Réau Jeunes



L'association Réau Jeunes

propose



Une collecte pour les animaux d'un des nombreux refuges présents en Seine-et-Marne

Le 9 mars 2025 à la salle des fêtes de Réau

- Couvertures, draps et serviettes*
- Croquettes pour chien et pour chats*
- Pâtées pour chiens et pour chats*
- Litière
- Jouets pour chiens et pour chats
- Vache qui rit / Kiri / Knacki

*Linge propre et nourriture non périmée



La Vie Associative

Soirée Beaujolais par Réau Jeunes



Le 21 novembre dernier, l'association Réau Jeunes a organisé une soirée dédiée à la célébration du Beaujolais Nouveau, et quel succès ! Plus de 80 participants se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour de cette tradition française tant appréciée. Dans une ambiance festive et chaleureuse, les participants ont pu déguster le Beaujolais Nouveau à discrétion, accompagné d'un délicieux buffet campagnard préparé avec simplicité et générosité. Charcuteries, fromages et autres spécialités ont régalé les papilles des Réaltaises et des Réaltais présents, rendant cette soirée aussi gourmande que conviviale. Ce rendez-vous festif a une fois de plus démontré l'importance des traditions pour rassembler et tisser des liens au sein de notre village, toutes générations confondues. Le bureau de l'association adresse un grand merci aux participants et aux bénévoles de Réau Jeunes, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour organiser cet événement dans les moindres détails. Nous remercions également nos « petites mains » venues généreusement nous aider le jeudi après-midi pour la préparation des plats servis le soir, et les pompiers de leur présence. Nous espérons vivement vous retrouver sur d'autres événements.

Assemblée générale de Réau Jeunes

Ce lundi 28 octobre, l'assemblée générale de l'association s'est tenue dans une ambiance conviviale et constructive. Nous souhaitons adresser un immense merci à Virginie Padua pour ses nombreuses années d'implication au sein du bureau et pour son dévouement exemplaire à faire vivre l'association. Son engagement a été précieux et a contribué à de nombreux succès. Lors de cette soirée, nous avons également eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux secrétaires, tandis que la Présidente et le Trésorier ont exprimé leur souhait de continuer l'aventure aux côtés des membres. Voici la composition du nouveau bureau :

- Méline Kleczinski, Présidente
- Maxime Kleczinski, Trésorier
- Sibylle Pestel et Dylan Guiose, Secrétaires

Un grand merci également à tous les adhérents, qu'ils soient anciens ou nouveaux, pour leur soutien constant et leur participation active.



Leur aide est essentielle à la vitalité et au dynamisme de notre association. Nous sommes impatients de débiter cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie. À très bientôt pour de futurs projets et événements !



Un grand merci à eux pour leur passion et leur contribution à l'identité de notre commune.



Les macarons de Réau à nouveau récompensés : une fierté pour notre commune !

Le mardi 12 novembre, la cérémonie de remise des labels « Artisans du Tourisme » a eu lieu, mettant en lumière l'excellence et le savoir-faire des artisans de Seine-et-Marne. Organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) en partenariat avec l'agence départementale « Seine-et-Marne Attractivité » (SMA), cet événement prestigieux récompense les artisans qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire. Cette année encore, les célèbres Macarons de Réau ont été distingués et décrochent le label pour l'année 2025. Une reconnaissance méritée qui vient saluer la qualité exceptionnelle du travail réalisé par la famille Delhaye, véritable ambassadrice du patrimoine gastronomique de notre commune.

Pour cette occasion spéciale, il fallait bien un chauffeur de marque pour accompagner notre artisan à Meaux. C'est donc Alain Auzet, Maire de Réau, qui s'est chargé d'accompagner Thierry Delhaye à cet événement. Sur place, et dans un moment chargé d'émotion et de fierté, Monsieur le Maire a eu l'honneur de remettre lui-même le diplôme, avec l'aimable autorisation d'Olivier Morin, Président de Seine-et-Marne Attractivité, et de Thierry Fromentin, Président de la CMA. Félicitations à la famille Delhaye pour cette nouvelle distinction qui fait briller Réau bien au-delà de nos frontières. Un grand merci à eux pour leur passion et leur contribution à l'identité de notre commune. À l'année prochaine pour de nouvelles réussites !

Info Grand Paris Sud : Les runs de Sénart

Un peu, c'est 5 km, beaucoup, c'est 10 km, passionnément, c'est 23 km. Pour tous les amoureux de la course à pied, les inscriptions aux Runs de Sénart sont ouvertes depuis le 25 octobre. En mode relax pour profiter des paysages du parcours, en mode transpiration pour les sportifs les plus chevronnés, quelle que soit votre peinture, vous trouverez chaussure à votre pied ! Bloquez votre agenda, les 3 courses emblématiques de Grand Paris Sud se tiendront les 30 avril et 1er mai 2025.

L'année dernière, vous étiez plus de 4 000 participants.

Alors, avant de chausser vos baskets pour votre entraînement (ou pas), inscrivez-vous dès maintenant sur ce lien : <https://www.sportinnovation.fr/Evenements/Inscriptions/2985>

- **Mercredi 30 avril** : 5 km nocturne non chronométrés
- **Jeu 1er mai** : 10 km (15 €) ou 23 km Nature (25 €)



Réau rejoint "Eau de Grand Paris Sud"

Vous l'avez probablement constaté, la commune de Réau a fait le choix de rejoindre « Eau de Grand Paris Sud », le service public de l'eau de l'agglomération, depuis le 1er novembre 2024. A l'instar des communes de Combs-la-Ville et de Moissy-Cramayel, Réau avait décidé, par prudence, de poursuivre avec « Eau de Sénart » encore quelques années, le temps que la régie intègre un nombre conséquent de nouvelles communes. En mettant en œuvre une politique globale du cycle de l'eau, l'intercommunalité et ses communes sont engagées dans une démarche environnementale ambitieuse qui contribue à la transition sociale et écologique du territoire. En rejoignant Eau de Grand Paris Sud, vous bénéficierez d'une légère baisse tarifaire. Ainsi, une famille de cinq personnes vivant en pavillon verra, en moyenne, sa facture annuelle passer de 483 € à 456 €, soit 27 € d'économie. Pour un couple en appartement avec un enfant, elle chutera de 19 €, passant de 311 € à 292 €.



Les factures d'eau payées par votre commune pour les bâtiments publics baisseront de façon encore plus significative. Autant d'économies à réinvestir dans d'autres améliorations. La commune disposera d'une visibilité pleine et entière sur la constitution des prix, que ce soit concernant les abonnements ou la facturation des consommations d'eau et d'assainissement. En effet, un élu de Réau siège au conseil d'exploitation d'Eau de Grand Paris Sud et participe à sa bonne gouvernance. Rejoindre le service public de l'eau de l'agglomération, c'est également la garantie d'un soutien accru aux plus démunis, grâce à la mise en place d'un Fonds de Solidarité « Eau ». En 2025, à Réau, ce seront environ 1 100 € qui seront débloqués pour venir en aide aux plus fragiles. Par ailleurs, la qualité du service de proximité sera renforcée : numéro unique gratuit (accessible 7j/7, 24h/24 au 0 800 328 800, pour les urgences), accueil des usagers à Lieusaint, relevés des compteurs, facturation unique, maîtrise du rendement du réseau et planification de la maintenance et du renouvellement... Autant d'évolutions qu'Eau de Grand Paris Sud s'emploie à mettre en œuvre. Pour vous, usagers, ce changement sera transparent : les services proposés dans le contrat précédent sont maintenus. Enfin, sachez qu'en cas de surconsommation liée à une fuite sur canalisation enterrée, vous pourrez solliciter une demande de dégrèvement sur votre facture d'eau qui sera étudiée sous réserve de la transmission d'une attestation ou facture d'une entreprise de plomberie. Les services d'Eau de Grand Paris Sud sont mobilisés et sont à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez obtenir. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (numéro vert), au 0 800 328 800, ou par courriel, à eau@grandparissud.fr.

Lu dans la presse : Le devenir du parc industriel de Paris-Villaroche (Par Sébastien Fournier)

Dans le cadre du dispositif « Sites clés en main France 2030 », l'un des 55 projets lauréats, Paris-Villaroche en Seine-et-Marne, vise la création d'un parc industriel de grande ampleur autour de son activité principale, l'aéronautique.



Dans le contexte économique actuel, la réindustrialisation de la France apparaît comme la clé pour gagner en compétitivité. Les pouvoirs publics l'ont bien compris en déployant des dispositifs visant à libérer du foncier face à la difficulté des industriels à trouver des terrains disponibles, ou à encourager la transition écologique et énergétique dans les territoires. L'initiative « Sites clés en main France 2030 » portée par le gouvernement en est une illustration.

Parmi les 55 projets sélectionnés, celui de Paris-Villaroche se positionne comme une initiative phare. Ce projet ambitieux, porté par l'Établissement public d'aménagement de Sénart, se matérialise par l'établissement d'un pôle industriel de grande envergure, s'étendant sur 177 hectares en Seine-et-Marne, à une dizaine de kilomètres de Melun.



Lire la suite sur <https://objectifmetropolesdefrance.fr/le-devenir-du-parc-industriel-de-paris-villaroche/>

Lu dans la presse : Une station de recharge pour poids lourds électriques inaugurée à Réau (Par Farid Zouaoui)

Dédié aux poids lourds électriques, ce corridor de recharge a été inauguré le 4 octobre sur la station de l'aire de la Galande, à Réau.

Cette inauguration parachève le déploiement d'un réseau de recharge inédit réservé à la mobilité lourde sur autoroute (A5b et A6) sur l'axe Paris-Lyon et conçu par APRR et Engie Vianeo pour favoriser la mobilité électrique. C'est d'ailleurs une grande première en Europe.

Une recharge en moins de 45 minutes

Cette station de recharge est installée à Réau sur l'aire de services de la Galande sur l'A5a. Deux bornes de 480 kW et de 400 kW permettent aux chauffeurs de poids lourds de recharger leur véhicule en moins de 45 minutes, ce qui correspond à la durée de leur temps de pause obligatoire.

Avec cinq aires de services équipées de ces nouvelles bornes, les poids lourds électriques effectuant le trajet entre Paris et Lyon n'ont désormais plus aucun problème pour se recharger. Ces bornes sont disposées tous les 150 kilomètres environ constituant un corridor devant permettre d'éviter l'émission de 40 000 tonnes de CO2 d'ici 2034.



© DR - Une station de recharge dédiée aux poids lourds électriques a été inaugurée le 4 octobre sur l'aire de la Galande, à Réau.





“
**Ce séjour promet des aventures
inoubliables et des souvenirs plein
la tête !**
”

La Vie à l'École

Séjour au ski pour les 6-12 ans

Préparez les combinaisons et les sourires, car du 23 février au 2 mars 2025, les 6-12 ans auront l'occasion de vivre une semaine mémorable dans le magnifique massif du Vercors, à Die dans le département de la Drôme (26). Avec 24 places disponibles, ce séjour promet des aventures inoubliables et des souvenirs plein la tête !

▪ Option 1 : si la neige est là !

Direction la station du Col de Rousset (1250 m - 1700 m) pour des journées entières de ski adaptées à tous les niveaux, des pistes vertes aux noires. Que ce soit pour apprendre ou perfectionner sa technique, chacun évoluera à son rythme et en toute sécurité. Sensations fortes et éclats de rire garantis !

▪ Option 2 : si la neige est timide ?

Pas de problème ! Si Dame Nature décide de nous surprendre, pas d'inquiétude : un programme riche et varié attend les enfants ! Patinoire, biathlon sur roues, ski roue, escalade ou encore cani-rando... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies.

Coût du séjour par enfant :

- Prix réel : 824,75 €
- Participation des familles : 350 €
- Participation de la mairie : 474,75 €

Dossier d'inscription :

Les dossiers d'inscription papier, sont disponibles en mairie. Ces derniers peuvent être téléchargés directement sur le site de la commune, ou être demandés par mail à enfance@reau.fr. Une fois remplis, ils doivent impérativement être envoyés à l'organisme UFCV à l'adresse suivante: at-idf@ufcv.fr.

Fin des inscriptions le **lundi 6 janvier 2025**. Ne tardez pas à inscrire votre enfant, les places sont limitées !

Alors, prêts pour l'aventure ? Ce séjour, alliant sport, découverte et moments de partage, est une opportunité parfaite pour vos enfants de s'évader et de se surpasser dans un cadre exceptionnel.

L'École de la Colombe se mobilise pour dire : NAH !*

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire du 7 novembre, les élèves ont été sensibilisés à ce phénomène en participant à des webinaires sur les moqueries et le cyber-harcèlement. Ce fut aussi l'occasion de se rassembler autour du slogan NAH : non au harcèlement.

*Article soumis et écrit par Mme Vandeboren, directrice de l'école de la Colombe



À LA MAISON



SUR LES RÉSEAUX



À L'ÉCOLE



Les brèves du Conseil Municipal

4 novembre

Lors de la séance du 4 novembre les élus ont :

- Approuvé la convention de mise à disposition des données cadastrales
- Émis un avis sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) des prélèvements d'eau à usage d'irrigation agricole sur la nappe du Champigny
- Approuvé l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires, proposé par le CDG77.



Dates des prochains conseils municipaux :

- Lundi 27 janvier 2025 à 19 h 30
- Lundi 3 mars 2025 à 19 h 30
- Lundi 7 avril 2025 à 19 h 30

Préinscription en maternelle : préparez la rentrée avec nous !

La rentrée des classes de septembre 2025 se profile à l'horizon, et c'est déjà le moment de penser aux tout-petits qui feront leurs premiers pas à l'école maternelle ! Si votre enfant est né en 2022 ou si vous venez d'emménager à Réau, cette démarche vous concerne. Dès le 2 janvier 2025, prenez rendez-vous en mairie pour effectuer la pré-inscription de votre enfant. Vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au 01.60.60.90.03
- Par mail à enfance@reau.fr

Le jour de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir :

- De votre livret de famille
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Du carnet de vaccination de votre enfant

Une fois ces formalités accomplies, vous recevrez une fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de finaliser l'inscription auprès de Madame Cécile VANDENBOREN, Directrice de l'école de La Colombe.



Ramassage des sapins de Noël

Cette année, la collecte des déchets verts sera suspendue à partir du 12 décembre 2024. Après cette date, ils devront être déposés en déchetterie.

Attention, les samedis et les dimanches, un seul passage est autorisé par jour.

Collecte des sapins de Noël :

Les sapins de Noël, non floqués et non emballés seront, cette année, collectés aux dates suivantes :

- Jeudi 9 janvier 2025
- Jeudi 23 janvier 2025

Nous vous remercions de les déposer sur les trottoirs uniquement la veille au soir, soit les 8 ou 22 janvier 2025.



Future mairie : pourquoi ça n'avance pas ?

Lors des différentes réunions entre les élus et les habitants, cette question est souvent revenue. Nous vous parlons de la future mairie depuis maintenant quelques années. Vous êtes nombreuses et nombreux à nous interpellier sur ce sujet, constatant que rien n'a avancé depuis plusieurs mois. Dans le permis initial, le bâtiment qui sera la future mairie dans quelques mois (du moins nous l'espérons), était prévu pour accueillir une supérette. Un autre bâtiment du projet devait proposer aux habitants, une crèche privée. Compte tenu de la participation élevée demandée à la commune pour la réalisation de celle-ci (11 000 €/berceau), la municipalité n'a pas souhaité donner suite. Le constructeur France Pierre a alors déplacé le projet de supérette dans le local initialement prévue pour la crèche. Ce faisant, la commune a fait part de son intérêt pour l'acquisition du bâtiment numéro 4 en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement). Afin de ne pas déroger au Code des marchés publics, il n'était pas envisageable d'acheter le bâtiment totalement achevé. Il était en revanche possible de l'acheter dans un état intermédiaire « hors d'eau et hors d'air », charge ensuite la commune de réaliser les aménagements intérieurs dans le cadre d'un marché public.

C'est ainsi que la commune a désigné le cabinet d'architectes « Carsault » de Melun comme maître d'œuvre de l'aménagement du bâtiment. Une fois nommé, ce dernier a, légitimement demandé une liste d'attestations, notamment de solidité. Depuis la société France Pierre n'a jamais été en capacité de fournir ces documents, dont certains très importants, garantissant la sécurité du bâtiment. Faute d'attestations, la commune, sur les conseils du maître d'œuvre, a décidé de réaliser des diagnostics « physiques » de solidité sur le bâtiment (carottages), afin de vérifier notamment la conformité du ferrailage des dalles. Il semble, au regard des premiers résultats, que plusieurs éléments ne sont pas conformes. Le maître d'œuvre est désormais chargé de chiffrer le montant des reprises qui seront nécessaires, et il sera demandé à France Pierre de prendre financièrement en charge, ces reprises. Comme vous le comprendrez, l'avancement du dossier dépend dorénavant de la bonne volonté de France Pierre d'accepter ces conditions.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés des suites de cette affaire...



Atouts Secrétariat

Gestion/Administration/ Ressources Humaines

181 rue du Parc du Plessis-Picard

77550 Réau

06.61.73.96.56

Secrétariat Indépendant



Cabinet d'hypnothérapie

Santé/Action sociale

M. ROUFINO

2 rue Frédéric Sarazin

77550 Réau

06.08.02.51.19

Hypnothérapie



Centaure (école de conduite)

Défense/Sécurité/Secours

Aire de Galande / Autoroute A5b

77550 Réau

01.64.13.75.77

Formation à la sécurité routière



CORMIER Laëtitia (Assistante maternelle agréée)

Services à la personne

77550 Réau

06.67.75.10.82

Assistante maternelle agréée



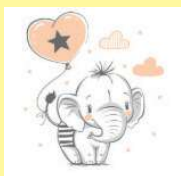
FAUVEAU Pauline (Assistante maternelle agréée)

Services à la personne

77550 Réau

06.47.30.93.21

Assistante maternelle agréée



IDS Plomberie

Bâtiments/Travaux publics

139 Parc du Plessis-Picard

77550 Réau

06.61.95.28.98

Plomberie



BijouxTop

Commerce de détail/Grande distribution

77550 Réau

Vente en ligne de bijoux



Cabinet de psychanalyse

Santé/Action Sociale

Mme BRANDY

2 rue Frédéric Sarazin

77550 Réau

06.29.94.71.63

Psychanalyste



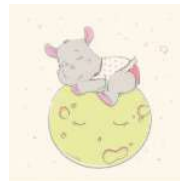
COELHO Maëva (Assistante maternelle agréée)

Services à la personne

77550 Réau

06.10.33.37.86

Assistante maternelle agréée



D'Orient et D'Ailleurs Biscuiterie

Alimentation/Commerce de bouche

4, ter rue de Limoges Fourches

77550 Réau

06.29.94.71.63

Biscuiterie, pâtisseries orientales



Ferme d'Eprunes

Alimentation/Commerce de bouche

Eprunes

77550 Réau

01.64.88.78.34

Production de pommes de terre



JOLLY Stéphanie (Assistante maternelle agréée)

Services à la personne

77550 Réau

06.45.34.79.49

Assistante maternelle agréée



Annuaire des professionnels

L'Atelier Onglerie By Marion

Beauté/Bien-être

Les Écuries du Plessis-Picard
77550 Réau
06.61.73.96.56
Prothésiste ongulaire



La Mare au Diable

Restauration/Gastronomie

Parc du Plessis-Picard
77550 Réau
06.14.21.41.39
Restaurant Gastronomique



Ma Parenthèse Sophro

Beauté/Bien-être

Mme BAUDIN

74 chemin du cimetière
77550 Réau
06.33.94.34.26
Cabinet de sophrologie



N'GOMA Aline (Assistante maternelle

agrée)

Services à la personne

77550 Réau



Thegood-Box

Edition/Médias/Audiovisuel

Parc du Plessis-Picard
77550 Réau
06.81.67.12.05
Photographe/Vidéaste/Location Photobooth - borne photo



La Cordonnerie de Réau

Hôtellerie/Hébergement

13 rue de la Croix des Anges
77550 Réau



Chambres d'hôtes

Le Domaine des Macarons de Réau

Alimentation/Commerce de bouche

Rue Frédéric Sarazin
77550 Réau
06.06.72.85.82



Fabrication artisanale de macarons

Michel Jacquet IAD FRANCE

Immobilier



77550 Réau
07.45.13.28.89

Mandataire Immobilier

NG-TRANSACTIONS

Immobilier

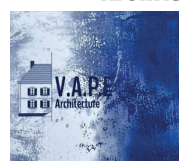
Hameau d'Ordy
77550 Réau
06.60.26.33.58
Agent immobilier



V.A.P.E

Architecture / Aménagement d'intérieur

rue du Chemin Vert
77550 Réau
07.68.13.28.62



Architecture et travaux de rénovation

Si vous aussi vous souhaitez apparaître sur l'annuaire des professionnels de Réau merci d'envoyer un mail à communication@reau.fr pour connaître la démarche à suivre.



**Voeux
du Maire
et du Conseil Municipal
2025**
13 janvier 2025 à 19H00
Salle des fêtes de Réau
2 rue Frédéric Sarazin
77550 Réau